

Rapport d'Activité

2017



UR
c|a.u.e
Hauts-de-France

Suivez le CAUE de la Somme sur Facebook et Twitter



Rapport Moral 2017

« *Un CAUE de la Somme en action(s) !* »

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Tout d'abord, c'est avec une réelle satisfaction que je vous informe que l'année 2017 a vu le projet de réalisation de nos nouveaux locaux aboutir de façon définitive. En effet, ceux-ci ont été labellisés dans le cadre du Programme de recherche et d'expérimentation sur l'énergie dans le bâtiment (PREBAT) et par la Fondation du Patrimoine. Nous pouvons collectivement nous en réjouir.

Au-delà des fiches conseils qui constituent un dispositif fondamental pour les élus de proximité, bon nombre d'actions ont été réalisées en 2017. Je pense ici aux actions pédagogiques menées dans le cadre des Chemins artistiques du Pôle d'équilibre territorial et rural du Cœur des Hauts-de-France ou l'action de valorisation du petit patrimoine sur le territoire du Syndicat Mixte Baie de Somme trois Vallées.

Les ateliers sur les Centralités Rurales ou encore la publication « *Les Agités du Potager ! – regards croisés sur un jardin* » ont également constitué des actions phares du CAUE en 2017.

La création de l'Union Régionale des CAUE des Hauts-de-France, dans laquelle le CAUE de la Somme a pris toute sa part, a permis de mener l'action de lecture de paysages « 40 ans, 40 lieux » ou encore d'être aidé dans le cadre des manifestations menées lors des Journées Nationales de l'Architecture.

Le dynamisme de notre CAUE se traduit en 2017 par un budget à l'équilibre malgré des ressources provenant de la Taxe d'Aménagement légèrement en baisse.

Vous savez que je suis particulièrement sensible à la nécessité de trouver une adéquation parfaite entre missions, économies et réformes qui permettra de pérenniser, encore plus à l'avenir, notre institution.

Enfin, une fois encore, je tenais à remercier l'ensemble des collaborateurs du CAUE pour leur état d'esprit et leur conscience professionnelle. Ils ont fait preuve d'un investissement remarquable dans un contexte difficile. Je n'oublie pas ceux qui ne sont pas aussi présents qu'ils le souhaiteraient et j'espère naturellement les revoir au plus vite parmi nous.

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Merci, à chacun d'entre vous, pour son soutien.

Hubert de Jenlis

Président du CAUE de la Somme

Le CAUE de la Somme

...en quelques lignes

Le CAUE de la Somme est une association à échelle départementale, issue de la loi de 1977 sur l'Architecture, créée en 1981 dont le but est de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement avec le souci permanent de prendre en considération les particularités locales et de répondre aux préoccupations des élus, des professionnels et des particuliers tout en privilégiant l'intérêt général.

Le Conseil d'Administration du CAUE de la Somme regroupe un ensemble d'acteurs du cadre de vie local : représentants de l'Etat, des collectivités locales et des professions concernées.

En 2017, **le CAUE comptait 532 adhérents** : 474 communes, 8 communautés de communes, 5 particuliers, 11 professionnels, 34 organismes et associations.

Son programme d'action est défini chaque année par le Conseil d'Administration.

L'équipe technique du CAUE de la Somme est composée de 8 personnes : architecte, urbaniste, paysagiste, documentaliste ou infographiste.



- I- Conseiller
- II- Sensibiliser, Informer, Former
- III- Expertiser
- IV- Mutualiser
- V-Accueillir
- VI- La vie institutionnelle
- VII- L'équipe du CAUE en 2017

I- CONSEILLER

I-a Le Conseil

Le Conseil « aux particuliers » revêt plusieurs formes.

En fonction de sa demande, le candidat à la construction, le professionnel, l'étudiant ou encore le journaliste peut être reçu par un architecte ou/et la documentaliste pour être conseillé ou consulter des documents.

	Particuliers	Professionnels	Collectivités	Journalistes	Etudiants	Associations	Institutions	Totaux
Architecture	102	7	2	1	4	2	0	118
Urbanisme	0	0	0	0	1	0	0	1
Paysage	1	1	3	2	1	0	0	8
Totaux	103	8	5	3	6	2	0	127*

102 personnes ont été reçues par un architecte DPLG en 2017 (73 en 2016)

*La fréquentation du Centre d'Information et de Documentation n'a pu être prise en compte en 2017

Le CAUE a également rendu **8 avis** sur Déclaration préalable ou Permis de Construire à la demande de services instructeurs.

I-b Comptes rendus, fiches-conseils et conventions d'accompagnement

Afin de clarifier son offre de conseils, de répondre plus précisément aux demandes des collectivités et de tendre vers une commande publique de qualité en direction des professionnels, le Conseil d'Administration a validé, le 12 octobre 2015, le dispositif suivant :

Niveau 1 : Le Compte-Rendu de Visite

Ce document gratuit pour le bénéficiaire, constitué de 4 pages environ, se traduit suite à la visite de site par :

- Une analyse de la demande,
- La définition de quelques conditions de réussite du projet,
- La liste des ressources documentaires à disposition au CAUE.

Niveau 2 : la Fiche-Conseil

Cette seconde étape constitue un engagement plus ferme de la maîtrise d'ouvrage.

Ce document de 10 à 12 pages, implique une participation volontaire et forfaitaire de 300 euros pour le bénéficiaire.

Celle-ci comporte :

- Une analyse du contexte et de la demande,
- La définition des conditions de réussite du projet,
- Les orientations générales qui devraient être prises en compte par la collectivité.
- Des références et des ressources documentaires à disposition
- La marche à suivre

Niveau 3 : **La Convention d'accompagnement**

La Maîtrise d'Ouvrage souhaite s'engager en direction du recrutement d'un professionnel

Le CAUE ne peut pas :

- Réaliser une étude de diagnostic qui constitue un marché de maîtrise d'œuvre au titre de la loi MOP.
- Réaliser une étude de programmation et de faisabilité nécessitant le recrutement d'un bureau d'études dans le cadre d'un marché de service.

Le CAUE ne peut donc pas réaliser de diagnostics techniques (métré, examen de la desserte par les réseaux, étude thermique,...) définir l'enveloppe financière des travaux, engager des démarches en lieu et place du maître d'ouvrage ou encore être dépositaire de négociations financières avec tout acteur du projet.

Le CAUE est amené à apporter une aide à la Commune sur :

- L'identification et la compréhension, si nécessaire, des textes législatifs en vigueur applicables au projet,
- Les objectifs du projet et les orientations du programme, l'identification de documents-cadres,
- Les procédures de recrutement et de sélection des assistants à maîtrise d'ouvrage ou maîtres d'œuvre et le cas échéant, un appui au choix de ceux-ci.

Comptes rendus de visite		
Architecture	Paysage	Urbanisme
15	5	0
Fiches-conseils		
Architecture	Paysage	Urbanisme
10	5	0
Convention d'accompagnement		
Architecture	Paysage	Urbanisme
4	0	0

Liste des bénéficiaires

COMPTES RENDUS

29/11/2017	AIZECOURT LE HAUT	Mise en accessibilité du cimetière communal
26/04/2017	ARGUEL	Eglise Saint-Jean-Baptiste
14/03/2017	ATHIES	Reconversion de l'ancienne ferme du prieuré
24/04/2017	BRACHES	Accessibilité des équipements communaux
27/11/2017	BUIGNY LES GAMACHES	Logement communal dans un bâti ancien
13/12/2017	CARRÉPUIIS	Eglise Saint Nicolas
14/09/2017	CHEPY	Travaux sur l'église
16/06/2017	COISY	Reconversion de l'ancienne école
14/09/2017	DOMINOIS	Accessibilité de la mairie et travaux dans la salle des fêtes
08/06/2017	FOREST L'ABBAYE	Valorisation du village par le fleurissement
24/04/2017	FROYELLES	Eglise Saint Pierre
04/04/2017	HARPONVILLE	Rénovation de la salle des fêtes
20/09/2017	HÉNENCOURT	Aménagement des abords du monument de 1870
08/06/2017	HEUZECOURT	Mise en valeur du moulin
03/04/2017	HUMBERCOURT	Transformation d'un logement en secrétariat de mairie
01/02/2017	LALEU	Création d'une salle communale
24/08/2017	MAREUIL CAUBERT	Aménagement paysager de la commune
21/03/2017	NOYELLES SUR MER	Eglise de l'Assomption de la Vierge
05/10/2017	SAINT GRATIEN	Rénovation - extension de la salle communale
23/08/2017	VIRONCHAUX	Aménagement paysager de la commune

FICHES CONSEILS

06/12/2017	MAISON DES HORTILLONNAGES	Réaménagement des locaux de l'Association
27/11/2017	ANDAINVILLE	Aménagement de la place du village
23/02/2017	BRAILLY CORNEHOTTE	Agrandissement et mise aux normes de la salle communale
09/06/2017	ETINEHEM MÉRICOURT	Requalification paysagère et harmonisation des aménagements
28/09/2017	FEUQUIÈRES EN VIMEU	Diagnostic et enjeux partagés du commerce de centre bourg
06/02/2017	HANGEST EN SANTERRE	Mise en valeur du cimetière
18/12/2017	MOLLIENS DREUIL	Site de la gare et du silo à grains, potentiel de développement urbain
29/12/2017	MOLLIENS DREUIL	Site du centre-bourg à l'angle des RD 201 et 38
02/12/2017	MONTAUBAN DE PICARDIE	Aménagement paysager de la commune
14/03/2017	NOYELLES SUR MER	Reconversion d'un logement communal et création de 2 sanitaires
30/08/2017	PERONNE	Requalification paysagère de l'îlot Mont Saint Quentin
28/11/2017	PONT NOYELLE	Accessibilité des équipements communaux
29/12/2017	RAINCHEVAL	Aménagement paysager de l'entrée du village
05/09/2017	SISCO Bécordel Fricourt Mametz	Extension de l'école de Fricourt
27/11/2017	VIGNACOURT	Aménagement paysager de la commune
09/05/2017	VILLE SUR ANCRE	Modernisation des services de la mairie
31/10/2017	VISMES AU VAL	Transformation d'un bâtiment agricole en salle communale
30/01/2017	YONVAL	Modernisation des équipements communaux

CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT

SAILLY-LAURETTE/ Réaménagement du site de l'auberge de l'écluse

YONVAL/ Modernisation des équipements communaux

SAINT-GRATIEN/ Rénovation - extension de la salle communale

ORDOGIP/ Acquisition et mise aux normes d'un bâtiment

RAPPEL ! : Toutes les fiches-conseils intègrent un **chapitre 4** rappelant les obligations pour le Maître d'ouvrage de recruter un professionnel

II- SENSIBILISER INFORMER FORMER

II-a La sensibilisation à un urbanisme de qualité

Avis et/ou conseil sur **8** documents d'urbanisme

- SCoT du Pays Santerre Haute-Somme
- PLUi du Pays du Coquelicot
- PLUi du Sud-Ouest Amiénois
- Avis sur le PLU de Miannay Lambercourt
- Conseil sur le SCoT de Baie de Somme 3 Vallées
- Conseil sur le PLU de Glisy
- Conseil sur le PLU de Huchenneville

II-b Les actions pédagogiques

De nombreuses actions pédagogiques sont menées tout au long de l'année avec le Rectorat, lycées, collèges et écoles primaires notamment avec **le collège Jules Verne à Rivery** et **les établissements de la Communauté de Communes Terre de Picardie en 2017 dans le cadre des Chemins Artistiques en Pays Santerre Haute Somme.**

L'action menée en partenariat avec **le collège de Rivery** a donné lieu à **la publication d'un livret pédagogique** à destination des élèves du collège.

II-c Les actions d'information et de formation

Des journées de sensibilisation, d'information, d'échanges et de débats sont organisées par le CAUE. Le CAUE intervient également en tant que formateur dans le cadre de formations proposées par des partenaires.

En 2017, le CAUE de la Somme a notamment proposé un séminaire de sensibilisation à **la qualité architecturale** pour **les techniciens du Picardie PASS Rénovation** ainsi que pour **les instructeurs ADS**

A l'occasion de la signature d'une convention avec **la Fondation du patrimoine**, l'action de la Fondation a été présentée dans les locaux du CAUE.

II-d Villes et Villages Fleuris

Depuis plusieurs années déjà le CAUE est membre du jury régional du concours des « Villes et Villages Fleuris ». Cette démarche constitue une entrée particulièrement pertinente pour évoquer pour nombre de sujets liés à l'aménagement durable des communes.

II-e Les Agités : Regards croisés sur un jardin

Porter un regard sur un lieu et sur son travail avec la volonté de diffuser à chaque fois une image positive constitue un objectif essentiel dans le cadre de la séquence conclusive des Agités du Potager qui a pris la forme **d'une publication participative valorisant les acteurs des jardins collectifs** samariens en 2017.

II-f Traits d'Union

Publication d'un Trait d'Union sur « **De nouvelles réglementations au service d'un Urbanisme de projet !** » en février, présenté lors de l'Assemblée Générale 2017.

Publication d'un Trait d'Union sur **les actions pédagogiques et culturelles** en octobre.

III-g Valorisation du petit patrimoine au bénéfice des communes de Baie de Somme trois Vallées

Cette action consiste en un accompagnement des communes de Baie de Somme trois Vallées pour la restauration d'éléments de petit patrimoine. **Suite aux visites et échanges avec l'architecte-conseil du CAUE, à ce jour, 7 communes ont été sélectionnées.**

Les restaurations auront lieu en 2018.

III-h Revitalisation des centres-bourgs

Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour la revitalisation des centres-bourgs, lancé en 2014, porté par les trois ministères du Logement, de la Décentralisation et des Outre-mer, le CAUE de la Somme a continué à accompagner dans ses réflexions la Communautés de Commune du Pays hamois et la Ville de Ham. Cette démarche a pour objectifs à travers la priorisation de crédits de favoriser la politique d'Habitat et de redynamisation du tissu économique local.

Dans la Somme, afin de prolonger la dynamique initiée par l'AMI, la DDTM 80 a lancé le programme « Rayonner » accompagné par le CEREMA, le Conseil départemental, et le CAUE : les communes et intercommunalités de Gamaches et Péronne bénéficient de ce dispositif et de l'aide d'un bureau d'études Quartier Libre. En 2016, la démarche Ateliers sur les Centralités Rurales a été lancée par la DDTM, le Conseil départemental et le CAUE. **3 ateliers ont eu lieu en 2017.**

Dates	Intervention/ Evènements	Maître d'ouvrage/ organisateur	Intervention du CAUE	Elus	Profes- sionnels	Particu- liers	Ensei- gnants	Elèves	Totaux
du 10/01 au 22/05	Action pédagogique « A la découverte du collège » « Contours et alentours »	Collège de Rivery	8 interventions Animation Pilotage et coordination PAC niveau 1				3	56	59
24/01	Vernissage exposition HES	Ville Péronne CAUE	Présentation	20					20
02/03	Vernissage exposition HES	Lycée Mendès France CAUE	Présentation					30	30
03/02	Formation Actions pédagogiques « Architecture et paysage au collège»	Rectorat CAUE	Pilotage et coordination		2		25		27
27/02	Atelier 3 Centralités rurales Rosières-en-Santerre	DDTM 80 Conseil départ. CAUE 80	Participation Conclusion « Projet communal »	14	14				28
10/03	Action pédagogique « La Ville demain »	Collège du Ponthieu Abbeville	Intervention Ville écologique PAC niveau 1				2	50	52
23/03	Assemblée Générale Présentation « Un urbanisme de projet »	CAUE 80	Présentation du Trait d'Union Animation	25	13				38
14/04	Formation « Qualité architecturale »	DDTM	Intervention		30				30
17/05	Remise de la publication « Les Agités du Potager ! »	CAUE 80	Présentation de la publication « Les Agités du Potager ! »	8	2	13			23
19/05	Vernissage exposition « Chemins artistiques PSHS »	PSHS CAUE 80	Organisation Présentation			30		150	180
23/06	Atelier 4 Centralités rurales Poix de Picardie	DDTM 80 Conseil départ. CAUE 80	Animation « Nature en Ville »	14	12				26
1 ^{er} /07	« 40 ans, 40 lieux » Fête du parc Délicourt	Ham	Stand CAUE Présentation panneaux		25				25
03/07	Formation « Qualité architecturale et transition énergétique »	CAUE80 Codem-le Batlab	Pilotage et coordination		21				21
23/07	« 40 ans, 40 lieux » Fête de la Nature à Etinehem- Méricourt	Etinehem- Méricourt	Stand CAUE		20				20
du 13/09 au 09/11	Chemins Artistiques « Habiter autrement le PSHS »	Pays Santerre Haute Somme CAUE 80	Présentation Animation 5 interventions en 2017				7	157	164

Dates	Intervention/ Evènements	Maître d'ouvrage/ organisateur	Intervention du CAUE	Elus	Profes- sionnels	Particu- liers	Ensei- gnants	Elèves	Totaux
17/09	Journées Patrimoines « 40 ans, 40 lieux »	Frémontiers Ham	Présentation des panneaux		25				25
9/10 10/10	Action pédagogique « Maisons traditionnelles de la Somme »	Lycée Mendès France Péronne	Présentation de l'exposition et échanges				4	120	124
14/10	Journées Nationales de l'Architecture (JNA) Conférence Timothy Williams	CC Val de Somme CAUE 80	Présentation Animation	19		14			33
20/11	Action pédagogique Architecture de la Reconstruction à Albert 1918/1930	Collège C.de Foucauld Albert	Présentation et échanges				2	98	100
29/11	Atelier 5 Centralités rurales Poix de Picardie	DDTM 80 Conseil départemental CAUE 80	Animation « Attractivité résidentielle »	14	14				28
Totaux				114	178	57	43	661	1053

**Les interventions du CAUE en 2017 : 1053 personnes estimées
ont assisté à une intervention du CAUE en 2017**

III- EXPERTISER

Il s'agit d'une mission clairement identifiée pour de nombreux partenaires ; Préfecture et services de l'Etat notamment. Mais aussi d'autres partenaires tels que le CoDEM, la Fondation du Patrimoine, la FFB, la CAPEB, Somme Tourisme, l'ADUGA,...

Le CAUE est identifié en tant qu'expert dans bon nombre de Commissions ou comité de pilotage relatifs à ses domaines de compétences :

Services de l'Etat - Préfecture :

Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture

Commission Départementale Nature, Sites et Paysages

Commission Départementale d'Aménagement Commercial

Commission Départementale de Conciliation en matière de Documents d'Urbanisme

Comité Régional de labellisation « Patrimoine du XXe siècle »

En ce qui concerne les CDNSP et les CDAC Se sont déroulées en 2017 :

7 Commissions Départementales Nature, Paysages et Sites de la Somme

1 Commission Départementale d'Aménagement Commercial de la Somme

Autres :

Comité de Pilotage Label « Grand Site » - Baie de Somme

Jury du concours régional Villes et Villages Fleuris

Comité de Pilotage du Conseil départemental pour l'inscription des Sites de mémoire de la grande guerre « au patrimoine mondial de l'Humanité » par l'UNESCO

Comité pour l'attribution du label de la Fondation du Patrimoine

Comité CAPEB pour l'attribution aux artisans du label Handibat

Comité d'attribution du Label Parc et jardins remarquables animé par la DRAC

Comité scientifique de Samara

Club PLUi animé par l'ADUGA

Comité de pilotage de préfiguration du Pays d'art et d'histoire du Pays Santerre Haute Somme

Jury de concours ou de missions de maîtrise d'œuvre :

CCI – Village d'entreprises à Glisy

IV- MUTUALISER

Union Régionale des CAUE

L'Union Régionale des CAUE des Hauts-de-France (URCAUE Hdf) a été créée au mois de juin 2016.

L'URCAUE Hdf a pour objet de :

- Représenter les CAUE départementaux auprès des services de l'Etat et régionaux, et des instances nationales et régionales qu'elles soient administratives ou professionnelles.
- Représenter les CAUE départementaux auprès de services internationaux ou instances internationales qu'elles soient administratives ou professionnelles.
- Assurer la gestion et la répartition des financements régionaux, nationaux ou internationaux corollaires aux actions communes menées dans le cadre de l'**URCAUE Hdf**.
- Mener des actions communes à plusieurs CAUE départementaux.
- Valoriser les actions d'un ou plusieurs CAUE départementaux.
- Mutualiser les moyens des CAUE départementaux.

A cet effet, plusieurs actions se mettent peu à peu en œuvre à échelle régionale

- « **40 ans, 40 lieux** », action **soutenue par la DREAL des Hauts-de-France** qui consiste à proposer sur 40 sites du département à l'occasion des 40 ans de la Loi sur l'Architecture des lectures de paysage.
- « **Les Journées Nationales de l'Architecture en Hauts-de-France : les Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement en Action(s) !** »



Fédération nationale des CAUE

Le CAUE de la Somme s'est investi dans deux groupes opérationnels en 2017

Groupe opérationnel n°9 « ADS, Urbanisme et bloc local ».

Ce groupe a vocation à définir à travers des typologies d'actions, une offre de service qui peut être proposée aux communautés de communes dans la cadre de la refonte territoriale portée par la Loi NoTRE.

Groupe opérationnel n° 7 « Transition énergétique »

Ce groupe a pour objectif de favoriser les relations entre CAUE et les autres acteurs des domaines du conseil en énergie et en urbanisme durable.

La FNCAUE a signé un accord-cadre triennal avec l'ADEME permettant de mettre en œuvre ces objectifs en apportant dans le cadre de conventions annuelles un soutien financier sur la base d'un programme d'actions établi pour l'année 2017.

Le CAUE de la Somme, via une convention, a participé aux travaux du groupe opérationnel n° 7 « Transition énergétique », à travers notamment le co-pilotage du sous-groupe chargé de l'élaboration de fiches « typologies du bâti et énergie ».



V- ACCUEILLIR

Les locaux du CAUE sont depuis septembre 2016 accessibles au public, le CAUE a également pu accueillir au sein de ses nouveaux locaux :

- Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Picardie
- Eric Babin Equerre d'Argent
- Conseil d'Administration du Réseau Français de la Construction Paille
- Madame le Recteur de l'Académie d'Amiens
- Conseil d'Administration de la Fondation du Patrimoine/ Délégation Picardie
- Conseil d'Administration de Maisons Paysannes/ Délégation Somme
- ...

Ce projet a été soutenu par :



VII- La vie institutionnelle

I- Le Conseil d'Administration

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SOMME

Suite aux élections départementales de 2015, ont été désignés :

6 REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES LOCALES

Mme DARRAS, Conseillère Départementale

M. DECAYEUX, Conseiller Départemental

M. de JENLIS, Conseiller Départemental

M. HAUSSOULIER, Conseiller Départemental

Mme HIVER, Conseillère Départementale

M. STOTER, Conseiller Départemental

3 REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer : M. BANDERIER

Le Chef de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine : M. PAOLETTI

L'Inspecteur d'Académie : M. DELECLUSE

L'ÉTAT - Le Préfet désigne :

(Désignation du 15/06/2015)

4 REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONNELS CONCERNÉS

Le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Picardie : Mme DOMONT

La Fédération Française du Paysage : M. DE SAINTE MARESVILLE

La Capeb : M. BAKKACH (depuis le 28/12/2016)

Une Architecte-Urbaniste qualifiée : Mme LOYER

2 PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Amiens Aménagement, M. BROUSSOIS, démissionnaire, remplacé sur désignation par

M. David QUINT, Directeur de l'OPAC Amiens (depuis le 28/12/2016)

La Maison de l'Architecture de Picardie : M. MANIAQUE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE élit 6 REPRÉSENTANTS :

(Assemblée Générale du 09/06/2015)

M. BOUCHY, Maire de Naours

M. DUPIED, représentant l'APF de la Somme

M. HOEBLICH, Maître de conférence à l'Université Picardie Jules Verne

M. LELEU, Maire de Vaux en Amiénois

M. MACACLIN, Président de SOLIHA Somme

Mme PERONNE, Maire d'Oresmaux

LE PERSONNEL élit un représentant :

(voix consultative) élection du 01/06/2015 : Melle CARLIER

II- Le Bureau

Hubert de JENLIS, Président

Christelle HIVER, 1ère Vice-Présidente

Jean-Michel BOUCHY, 2e Vice-Président

Johanna LOYER, Secrétaire

Anne-Sophie DOMONT, Secrétaire-Adjointe

Jean-Jacques STOTER, Trésorier

L'Assemblée Générale s'est réunie le 23 mars 2017

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 2 mars et le 20 septembre 2017

VIII- L'équipe du CAUE de la Somme en 2017

L'équipe technique du CAUE est constituée de 9 personnes.

Le directeur :

Grégory VILLAIN, architecte

Le pôle "conseils" :

Didier AGUAY, architecte, conseiller en architecture

Chloé BONDER, paysagiste, conseillère en paysage

Richard KASZYNSKI, architecte-urbaniste, conseiller en architecture et urbanisme

Esther LIPINSKI, architecte, conseillère en architecture et urbanisme

Thérèse RAUWEL, architecte-urbaniste, conseillère en architecture et urbanisme

Le pôle ressources et administration :

Marilyne VAN OOSTENDE, attachée de direction

Christelle HENOCQUE, documentaliste, chargée des relations presse

Emmanuelle CARLIER, secrétaire-infographiste



Suivez le CAUE de la Somme sur Facebook et Twitter

